

Le manuel numérique va-t-il supplanter le manuel papier ?

08.09.10 | 13h22 • Mis à jour le 08.09.10 | 13h25

Les manuels numériques sont à la mode en cette rentrée scolaire. Particulièrement en classe de seconde. Ils pallient, à l'entrée du lycée, l'absence des manuels scolaires traditionnels.

Dès juin, les éditeurs scolaires avaient annoncé que près de la moitié des élèves de seconde ne disposeraient pas de la version papier de leurs manuels à la rentrée 2010. En cause, la mise en oeuvre précipitée de la réforme du lycée. Les nouveaux programmes ont été rendus publics le 28 avril. Trop tard pour que les éditeurs préparent et impriment les nouveaux manuels. Ceux-ci seront disponibles à la mi-octobre. En attendant, enseignants et élèves peuvent consulter leurs équivalents numériques sur le Web.

Le manuel numérique occupe aujourd'hui une place marginale dans le système éducatif français. En cause, le retard pris dans l'utilisation des nouvelles technologies. Le problème des manuels manquants au lycée pourrait lui donner un élan. [...]

Un secteur balbutiant. Décidés à ne pas rater le train des nouvelles technologies, les éditeurs accompagnent de plus en plus le traditionnel manuel papier de sa version numérique. Le secteur, encore balbutiant, ne représente que 1 % de leur chiffre d'affaires. Mais son développement est inéluctable et, avec lui, les incertitudes qui accompagnent les modes de production et de diffusion liés aux nouvelles technologies. La place de l'édition traditionnelle n'est certes pas menacée par des élèves multipliant les téléchargements pirates de ressources scolaires, comme ils le font des chansons ou des films. Mais une concurrence inattendue est apparue : celle de manuels scolaires disponibles gratuitement en ligne. Le risque existe que, comme pour la musique et le cinéma, la dématérialisation des manuels bouleverse l'édition scolaire. Le manuel numérique sonnera-t-il le glas du manuel papier ?

[...]

Qui voudrait payer pour un livre dont il peut disposer gratuitement en ligne ? La réponse est apportée par Sésamath. Sésamath est une association de professeurs de mathématiques du secondaire créée en 2001 dans le but de mettre gratuitement à disposition de leurs collègues ressources et pratiques professionnelles. Il y a cinq ans, ces enseignants ont décidé d'aller plus loin en lançant les manuels numériques.

Aujourd'hui sur leur site (<http://manuel.sesamath.net>), ils couvrent les quatre niveaux du collège, 6^e, 5^e, 4^e, 3^e. *"L'édition et la vente des manuels scolaires papier correspondant, assurées par la société Génération 5, permet à l'association de financer un salarié à temps plein et quatre à mi-temps"*, précise Jean-Philippe Vanroyer, président de l'association. Cette persistance de l'intérêt pour le papier est confirmée par un sondage Sofres de juin : 90 % des enseignants se disent satisfaits de la complémentarité des deux supports.

Les éditeurs attentifs. Les grands éditeurs du secteur reconnaissent le succès de Sésamath. Directrice des éditions Magnard et présidente de Savoir Livre, association qui regroupe les acteurs majeurs de l'édition scolaire, Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan, Isabelle Magnard constate : *"Le travail d'édition de Sésamath n'est pas anodin. Il occupe 15 % du marché des manuels de mathématiques au collège. Nous le tenons pour un éditeur à part entière."* Pour autant, il ne constitue pas un modèle économique. Sa base de fonctionnement repose sur le très lourd travail bénévole de ses 80 membres actifs, aidés par des contributions ponctuelles de ses nombreux sympathisants.

[...]

Le numérique a du mal à faire sa place. Les éditeurs scolaires disent ne pas se sentir directement menacés par les nouveaux venus. "*J'attends leur développement avec curiosité et intérêt*", assure Isabelle Magnard. Les adhérents de Savoir Livre entendent bien transposer leur position dominante sur le terrain de l'édition numérique. Pour ce faire, ils revendiquent auprès de l'Etat un alignement du taux de TVA des manuels numériques sur les manuels papier, soit 5,5 % au lieu des 19,60 % actuels.

Ils attendent également que des financements spécifiques soient débloqués auprès des établissements scolaires pour inciter les professeurs à acheter les manuels numériques.

Encore faut-il que ceux-ci en aient envie : alors même que ses équipements la situe dans la moyenne, les statistiques européennes classent la France au 24^e rang, sur 27 pays, pour ce qui est de l'usage de l'outil numérique dans un contexte pédagogique.